



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 12 novembre 2018

Le Conseil Municipal, convoqué le 5 novembre 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT (à compter de la question n° 34 jusqu'à la question n° 49 incluse), M. Pascal CURIE, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, Mme Myriam EL-YASSA (de la question n° 4 à la question n° 13 incluse et à compter de la question n° 22), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'à la question n° 22 incluse), M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT (à compter de la question n° 4), Mme Elsa MAILLOT (à compter de la question n° 34), Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON (à compter de la question n° 6), Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (à compter de la question n° 14), Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 5), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 12), M. Ludovic FAGAUT (à compter de la question n° 34), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 12), M. Philippe GONON (à compter de la question n° 12), M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX (à compter de la question n° 26), Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

M. Dominique SCHAUSS.

Absents :

M. Gueric CHALNOT (jusqu'à la question n° 33 incluse et pour la motion), M. Yves-Michel DAHOUI, M. Emmanuel DUMONT, Mme EL YASSA (jusqu'à la question n° 3 incluse et de la question n° 14 à la question n° 21 incluse), M. Jean-Sébastien LEUBA (à compter de la question n° 23), M. LOYAT (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Elsa MAILLOT (jusqu'à la question n° 33 incluse), M. Thierry MORTON (jusqu'à la question n° 5 incluse), Mme Rose REBRAB (jusqu'à la question n° 13 incluse), Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 11 incluse), M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 33 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (jusqu'à la question n° 11 incluse), M. Philippe GONON (jusqu'à la question n° 11 incluse), Mme Sophie PESEUX (jusqu'à la question n° 25 incluse), M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

M. Gueric CHALNOT à Mme Danielle DARD (jusqu'à la question n° 33 incluse et pour la motion), M. Yves-Michel DAHOUI à Mme Carine MICHEL, Mme EL YASSA à Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n° 3 incluse et de la question n° 14 à la question n° 21 incluse), M. Jean-Sébastien LEUBA à Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY (à compter de la question n° 23), Mme Elsa MAILLOT à M. Thibaut BIZE (jusqu'à la question n° 33 incluse), M. Thierry MORTON à M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question n° 5 incluse), Mme Rose REBRAB à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 13 incluse), Mme Karima ROCHDI à M. Rémi STHAL (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Marie-Laure DALPHIN à M. Pascal BONNET (jusqu'à la question n° 11 incluse), M. Ludovic FAGAUT à M. Jacques GROSPERRIN (jusqu'à la question n° 33 incluse), M. Philippe GONON à Mme Catherine COMTE-DELEUZE (jusqu'à la question n° 11 incluse), Mme Sophie PESEUX à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 25 incluse).

OBJET : 35 - Restructuration du Pôle des Tilleuls - Poursuite de l'opération - Rénovation du bâtiment Sud - Finalisation du programme et demandes de subventions

Restructuration du Pôle des Tilleuls
Poursuite de l'opération - Rénovation du bâtiment Sud
Finalisation du programme et demandes de subventions

Rapporteur : Mme l'Adjointe THIEBAUT

	Date	Avis
Commission n° 5	31/10/2018	Favorable unanime
Commission n° 7	11/10/2018	Pour information

Contexte

Le projet du Pôle des Tilleuls s'inscrit au centre d'une stratégie urbaine et patrimoniale sur l'Est bisontin. Les enjeux essentiels de ce projet sont de participer à la requalification du quartier de Palente-Orchamps, de rénover et de modifier l'existant de manière à :

- améliorer la lisibilité et le niveau de service rendu aux usagers publics et intervenants,
- ouvrir le pôle sur son environnement et le faire rayonner au-delà du territoire communal,
- apporter, en lien avec la COP23, une plus-value performance énergétique pour l'ensemble des bâtiments.

Par délibération du 12 novembre 2012, le Conseil Municipal confortait le programme de restructuration et retenait l'équipe de maîtrise d'œuvre pilotée par le Cabinet MALCOTTI-ROUSSEY.

Le programme concernait :

- la construction de la médiathèque,
- la reconstruction de la salle polyvalente,
- la réhabilitation des bâtiments existants : la MJC et le bâtiment Sud.

L'opération a été phasée en 3 tranches afin de permettre la réalisation des travaux en site occupé.

Réhabilitation du bâtiment Sud

Ce bâtiment abrite des activités à caractère social touchant notamment des publics enfants en bas âge et de nombreux ménages du quartier en situation de précarité.

A ce titre il mérite une attention particulière quant à la qualité de la rénovation qui lui sera réservée.

Ainsi les travaux prévus concernent le changement complet de l'enveloppe du bâtiment et des modifications d'équipements permettant d'atteindre le niveau thermique «RT existant»- (éclairage LED). Seuls les locaux de l'épicerie sociale seront rénovés en totalité.

Calendrier prévisionnel :

Les travaux seront réalisés de janvier 2019 à juillet 2019.

Coût estimatif et plan de financement :

Le coût de la rénovation du bâtiment Sud est évalué à 805 616 € HT, soit 966 739 € TTC.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Montant prévisionnel :	805 616 €
- Union Européenne	168 000 €
- Région Bourgogne-Franche-Comté	152 040 €
- Département du Doubs	161 123 €
- Caisse d'Allocations Familiales	45 000 €
- Etat (DSIL)	100 000 €
- Ville de Besançon	179 453 €
TOTAL HT	805 616 €
TVA à charge de la Ville de Besançon :	161 123 €
TOTAL TTC	966 739 €

La Ville de Besançon s'engage à prendre en charge les financements non acquis.

M. FOUSSERET, Mme DARD, M. BRIOT, M. CURIE, M. DEVESA, Mme ANDRIANTAVY (2), Mme WANLIN, Mme SEBBAH, Mme PESEUX, Mme COMTE-DELEUZE, Mme DALPHIN, Mme FAIVRE-PETITJEAN, Mme LEMERCIER, Mme MICHEL (2), M. GONON et M. FAGAUT, élus intéressés, n'ont pris part ni au vote, ni au débat.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide :

- d'autoriser la poursuite de l'opération de rénovation du bâtiment Sud du pôle des Tilleuls,
- d'autoriser M. le Maire ou son représentant à solliciter des subventions auprès de l'Etat, de la Région Bourgogne-Franche-Comté, du Département du Doubs, de la Caisse d'Allocations Familiales et de tout autre partenaire potentiel, et à signer les conventions éventuelles à intervenir. Pour mémoire, la subvention de l'Union Européenne (FEDER) mentionnée dans le plan de financement prévisionnel est déjà notifiée à ce jour.

Préfecture du Doubs

Reçu le 26 NOV. 2018



Contrôle de légalité

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,

Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 35

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 18